



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3294

JUL - 3 1986

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Masstron Scale Limited
1175 Appleby Lane
Burlington, Ontario
L7L 5H9

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Bench or Floor Scales /
Balances électroniques, de table ou de
sol.

Masstron Scale Limited
Burlington, Ontario

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

MW 5550
MW 7750
MW 7770

300 lb x 0.05 lb / 150 kg x 0.02
300 lb x 0.05 lb / 150 kg x 0.02
600 lb x .10 lb / 300 kg x 0.10

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect, identi-
cal to that described in the informa-
tion submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applicant
for evaluation for approval in accor-
dance with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

These are electronic bench or floor scales that when used with an approved and compatible digital weight indicator become a weighing system.

The load cell is composed of two load bars a strain gauge fitted at each end. The four (4) strain gauges are connected to form a Wheatstone Bridge. The two load bars are approximately the same length as the scale. Each end of the bar has a section machined into it to which the strain gauge is bonded. Wires from the strain gauges lead to a balancing network mounted at the center of the scale base.

The outer ends of the machined sections of the load bars have a flexure mounted on them which is fitted with a cup and a ball that transmits the weight from the load spider. Overloading of the scale is prevented by 4 adjustable stops.

The load spider is a flat plate on which are mounted 4 cups, each with a plastic sleeve (to position balls used to transmit weight to the load cell). The spider is positioned over the load cell bars by two shoulder bolts that pass through two tie bars and screw into the load spider. The top of the spider is fitted with a rubber insulating blanket or rubber spacers.

The load receiving element is available in the following sizes 12x12, 18x18 and 24x24 inches or metric equivalent.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit de balances électroniques à installation sur table ou au sol qui, une fois reliées à un indicateur numérique approuvé et compatible, forment un ensemble de pesage.

La cellule de pesage se compose de deux barres de charge comportant à chacune de leurs extrémités une jauge de contrainte. Les quatre (4) jauges de contrainte sont montées en pont de Wheatstone. Les deux barres mesurent à peu près la même longueur que la balance. Chaque extrémité des barres comprend une section usinée à laquelle est fixée la jauge de contrainte. Les fils provenant des jauges de contrainte se terminent dans un réseau d'équilibrage monté au centre du socle de la balance.

Une éprouvette de flexion est fixée aux extrémités extérieures des sections usinées des barres de charge; elle est munie d'un dispositif à rotule qui assure la transmission du poids déposé sur l'araignée de chargement. La balance est protégée contre la surcharge par 4 butées réglables.

L'araignée de chargement est constituée d'un plateau sur lequel sont montées 4 cuvettes, chacune munie d'un manchon de plastique (pour le positionnement des rotules qui assurent la transmission du poids à la cellule de pesage). L'araignée est fixée en place au-dessus des barres de la cellule de pesage au moyen de boulons à embase traversant deux tirants pour se visser dans l'araignée de chargement. La partie supérieure de l'araignée est pourvue d'une couche d'isolation en caoutchouc ou de cales en caoutchouc.

Des éléments récepteurs de charge des dimensions suivantes sont disponibles: 12x12, 18x18 et 24x24 pouces ou l'équivalent en unités métriques.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



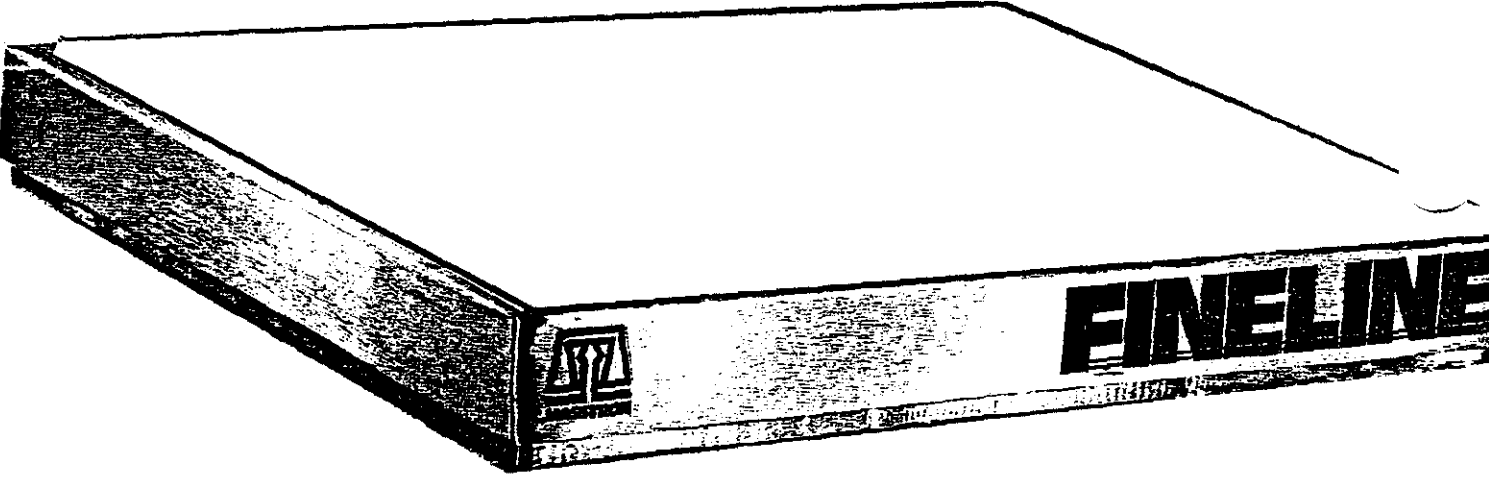
W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

FILE/Dossier: O6922-M1027
PROJECT/Projet: AP-ML-84-0141

JUL - 3 1986



S.WA-3294

